

Zeitschrift: Le pays du dimanche

Herausgeber: Le pays du dimanche

Band: 5 (1902)

Heft: 245

Artikel: Histoire de la Seigneurie de Spiegelberg ou des Franches-Montagnes

Autor: Daucourt, A.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-251785>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 26.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

POUR TOUT AVIS
et communications
S'adresser
à la rédaction du
Pays du dimanche

Porrentruy
TÉLÉPHONE

Porrentruy
TÉLÉPHONE

LE PAYS

DU DIMANCHE

LE PAYS 30^{me} année

Supplément gratuit pour les abonnés au PAYS

30^{me} année LE PAYS

HISTOIRE

DE LA

SEIGNEURIE DE SPIEGELBERG OU DES
FRANCHES-MONTAGNES

PAR

A. DAUCOURT, curé de Miécourt.

Le prince ordonna le rétablissement des gardes chargées de veiller « sur la guéguaille, mandrins étrangers, vagabonds, rôdeurs, égyptiens et autres gens sans aveu ». ¹⁾

Le châtelain de Saignelégier ordonna des patrouilles et envoya des hommes armés faire la traque, « aux vagabonds » surtout dans les endroits écartés et suspects. Dans tous les villages, des hommes furent requis de faire bonne garde et d'arrêter ces maraudeurs ²⁾. Les mesures prises par le prince ne purent toujours préserver le pays des ravages de ces voleurs. Il fallut faire des visites domiciliaires dans tout le pays. Malgré toutes ces mesures, l'Evêché fut encore longtemps exploité par ces brigands. Le 5 mars 1763, le châtelain de Saignelégier fit visiter toutes les maisons, granges écuries de chaque village ou ferme à une heure désignée

1) Archives de l'Evêché.

2) A Charmoille, certaines nuits, la population toute entière fut sur pied pour faire bonne garde contre les maraudeurs. A Miécourt, 10 hommes bien armés gardaient le village pendant la nuit. (répertoire de la commune). Chaque commune dut organiser une garde de nuit par crainte de ces vauriens.

Feuilleton du Pays du Dimanche 3

LE GUIDE DE L'EMPEREUR

PAR

RENÉ BAZIN

Il vivait là, avec Véronique, dans le logis de la rue d'Inglemür, sous les tours de la cathédrale. Toute la ville connaissait cet homme de taille colossale, maigre, nerveux, qui avait le teint jaune, les moustaches rares et les cheveux durs d'un Japonais. Les enfants riaient de ce promeneur inlassable qu'on rencontrait toujours vêtu de flanelle bleue en été, toujours enveloppé en hiver dans un manteau de cavalerie, à la suite des troupes en marche, dans les bois où se livraient des batailles fictives, sur le

et non connue, d'arrêter toutes les personnes errantes, suspectes, et sans aveu et de les conduire à Saignelégier, dans les prisons de la châtelaine.

L'Etat de Neuchâtel prit de son côté des mesures très rigoureuses pour purger le pays de la présence de ces voleurs. Il ne fallut pas moins de 15 ans de vigilance, de fermeté pour débarrasser l'Evêché de Bâle de ces vagabonds, de ces gueux ou mandrins, comme les appelait le peuple et qui ravagèrent particulièrement les Franches-Montagnes, l'Ajoie et la Vallée.

Les magistrats eurent encore à s'occuper d'un tout autre genre de chasse. A cette époque tout l'Evêché était infesté par les loups qui erraient en grand nombre dans les forêts, au bas des Montagnes et dans les vallées, ravageant les bergeries et les pâtrages écartés. Souvent, quand la neige était abondante, ils entraient dans les villages et malheur alors aux étables mal fermées ou à l'homme attardé dans les champs ou sur les routes. Ces carnassiers avaient été attirés par les suites de la guerre de Trente Ans, par l'odeur des cadavres qui souvent n'avaient pas reçu de sépulture, faute de bras pour les ensevelir, surtout quand la peste sévissait avec le plus de rigueur. Les ours même faisaient leur apparition dans les vallées lorsque le gibier leur manquait à proximité des cavernes qui leur servaient d'abris, et que la faim les forçait à chercher une autre pâture. Il fallut faire des battues générales contre ces carnassiers. Les archives des communes rapportent qu'on abattait jusqu'à 10 loups dans une battue. La chasse aux loups devint une des préoccupations les plus pressantes des communes

champ de manœuvres de Dommartin, dans le voisinage des forts en construction, partout où il y avait des soldats. Ils le voyaient parfois lever le bras, comme s'il commandait encore avec le sabre au poing. Ils l'entendaient discourir et grogner quand les escadrons déployés laissaient flotter l'alignement ; d'autres fois, ils l'apercevaient, assis sur l'un des bancs disposés ça et là au milieu des arbres qui couvrent les glacis, causant avec un officier de l'ancienne armée, et alors il était joyeux, ou même avec un soldat de la nouvelle, et alors il était surtout digne. Mais les camarades de M. Audoin devenaient rares. M. Audoin s'isolait de plus en plus dans la légende du passé. Il n'aimait pas lire ; il n'avait qu'une toute petite instruction ; il n'était qu'un esprit ordinaire, aigri, naïvement égoïste, qui grandissait par moments le sentiment de l'honneur militaire et le parfait mépris de la mort. Il gardait, comme un espoir, l'illusion d'un jour héroïque où il pourrait « servir » une dernière fois. Quand il en parlait, ses paupières se plissaient autour

dans les Franches-Montagnes comme dans l'Ajoie et les autres parties de l'Evêché.

À cette époque les maisons, aux Franches-Montagnes, étaient à peu près bâties de la même manière. Il en existe encore beaucoup et se font remarquer par leur simplicité. Le rez-de-chaussée était fait de maçonnerie, souvent en belle pierre de taille du côté du couchant plus exposé que les autres aux intempéries du temps, le reste du bâtiment était tout en bois. Pour que le vent n'ait pas trop de prise sur ces maisons, on les construisait basses ; la façade tournée vers le midi, était en pignon, le toit très vaste et peu incliné était couvert de bardeaux que maintenaient d'énormes pierres. Ce toit se rebattait sur la droite et sur la gauche en descendant jusqu'à quelques pieds du sol et présentait ainsi une large surface destinée à recevoir la plus grande quantité possible d'eau pluviale et à la faire couler dans des citernes où elle était conservée avec soin. Les appartements étaient plus bas que le sol, creusés dans la terre, les fenêtres presque à fleur du sol, pour avoir plus de chaleur en hiver. La grande chambre, *le poêle*, était le lieu de réunion de toute la famille. Un immense poêle en pierre, portant une date, ou le nom de la famille, ou une inscription pieuse, quelque fois le monogramme du Christ, était chauffé jour et nuit. Il était à étages et c'est sur ces gradins que, le soir à la veillée, les hommes prenaient leur repos en fumant, en parlant des affaires, pendant que les femmes filaient où raccommodaient le linge. Non loin du fourneau, une planche suspendue par des supports et des montants en bois, servait à entreposer la vaisselle, le pain etc... de là le proverbe, *il*

de ses yeux jaunes, devenus comme un foyer de lampe ; sa longue bouche, en s'écartant, divisait les poils de ses moustaches comme deux poignées de flèches ; l'émotion creusait et pâlisait la chair tout le long des tempes, tout le long du nez et aux fossettes du menton rasé. « Quand ça resera la guerre, disait-il, et quand ils seront devant Tou!, tu me reverras monter à cheval. Véronique ; j'ai encore un bras pour tenir un sabre, mais surtout je serai si content qu'ils auront peur de moi ; ils me reconnaîtront, et ceux qui ne seront plus jeunes crieront aux autres : « C'est un cuirassier de Reichshoffen, mes gars, on ne charge plus comme ça, abat-*tez-le* le premier ! » Et je mourrai pour la France, Véronique, ou bien je les ferai reculer, et des deux manières ça sera bien ! » Le difficile était d'attendre jusque-là. Véronique, depuis quatre ans, s'employait à maintenir un peu de joie dans cette vie qui s'assombrissait plus tôt et plus vite que les autres. Elle travaillait afin que M. Audoin ne sentît pas l'insuffisance de